

Budget prévisionnel de l'association

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice.
Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 15

ou date de début :01/01/15

date de fin :31/12/2015

CHARGES	Montant ⁴	PRODUITS	Montant
60 - Achats	24000	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	2000
Prestations de services	12000		
Achats matières et fournitures	6000	74 - Subventions d'exploitation⁵	130000
Autres fournitures	6000	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s) MATIGNON	20000
61 - Services extérieurs	25500	AFFAIRES ETRANGERES	5000
Locations	8000	EDUCATION NATIONALE	5000
Entretien et réparation	8000	Région(s) : JUSTICE	10000
Assurance	500		
Documentation	9000	Département(s) : INTERIEUR	15000
		ECOLOGIE du developpement	5000
62 - Autres services extérieurs	58800	Ministère DU TRAVAIL	15000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	8000	Intercommunalité(s) : EPCI'	
Publicité, publication	22800		
Déplacements, missions	16000	Commune(s) : AFFAIR. SOCIALES	15000
Services bancaires, autres	12000	DROIT DES FEMMES	10000
63 - Impôts et taxes	800	Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,	800	MINIST. OUTRE MER	10000
Autres impôts et taxes		Fonds européens PERS. AGEES	5000
64 - Charges de personnel	14700	SPORTS/JEUN. EDUC. POPU. VIE	15000
Rémunération des personnels	9000	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA - emplois aidés)	
Charges sociales	5200	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	500	Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		Dont cotisations, dons manuels ou legs	5000
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles	3000	77- produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements	5200	78 - Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES	132000	TOTAL DES PRODUITS	132000
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁸			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860-Secours en nature		870-Bénévolat	
861-Mise à disposition gratuite de biens et service		871-Prestations en nature	
862-prestations			
864-Personnel bénévole		875-Dons en nature	
TOTAL	132000	TOTAL	132000

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

⁷ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁸ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais « au pied » du compte de résultat.